



## Formation

Ce module AGIRH permet de répondre aux multiples façons de calculer la prime de service puis d'intégrer l'élément de paie dans le dossier de l'agent

# AGIRH : Prime de service

### Programme :

- Présentation générale.
- Paramétrages
  - des règles de calcul de l'établissement
  - des types d'agents concernés.
- Lancement des calculs.
- Contrôle des résultats de calcul.
- Edition des documents "Etat de prime".
- Intégration des éléments de paie dans AGIRH

**Public :** Tout utilisateur de AGIRH : services de la paie, de la direction des ressources humaines, de la formation, de la médecine du travail, des BRH...

**Durée :** 1 Jour

**Tarif :**

- Adhérents SiiH : 246 € nets
- Non adhérents : 306 € HT

Inscription